



MEMOIRE DES SECONDES VEPRES DU
V^{EME} DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

Ad Magnif.

Ant. I. D

Si offers * munus tu- um ante altá- re, et re-cor-
dá- tus fú- e- ris qui- a fra- ter tu- us habet á- liquid advérsum te :
re- línque i- bi munus tu- um ante altá- re, et va- de pri- us
reconci- li- á- ri fratri tu- o : et tunc vé- ni- ens óffe- res munus
tu- um, al- le- lú- ia.

Ant. Si tu présentes ton offrande à l'autel, et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère, et alors, revenant, tu présenteras ton offrande, alléluia. (Matthieu V, 23-24).

Oraison

℣. Dirigátur, Dómine, orátio me- a.
℞. Sicut incénsum in conspéctu tu- o.

Orémus.

DEVS, qui diligéntibus te bona invisibília præparásti : † infúnde córdibus nostris tui amóris afféctum : ut te in ómnibus et super ómnia diligétes, * promissiónes tuas, quæ omne desidérium súperant, consequámur.

Per Christum Dóminum nostrum.

℞. Amen.

℣. Que ma prière, Seigneur, s'élève,
℞. Comme l'encens devant vous.

Prions.

Dieu, qui a préparé des biens invisibles à ceux qui t'aiment, verse en nos cœurs le sentiment de ton amour, afin que, en t'aimant en tout et par dessus tout, nous obtenions tes promesses, lesquels surpassent tout désir.

Par le Christ notre Seigneur.

℞. Amen.